

Syndicat Professionnel du Chanvre

Communiqué de presse

Le Syndicat Professionnel du Chanvre organise son événement de rentrée *Happy New Hemp* et fête sa victoire au Conseil d'État !

Le Syndicat Professionnel du Chanvre organise son événement de rentrée *Happy New Hemp* et fête sa victoire au Conseil d'État !

Vous en conviendrez, l'histoire du CBD en France est parsemée d'embûches !

Du CBD considéré comme un stupéfiant (2018) à la [victoire le 29 décembre 2022 au Conseil d'État](#) rendant la commercialisation des fleurs de chanvre possible, il aura fallu se battre autant devant les tribunaux qu'auprès de nos décideurs politiques.

L'évènement du 20 janvier 2023 sera l'occasion de fêter cette nouvelle victoire, se remémorer le chemin parcouru mais également de mesurer celui restant à parcourir

Venez donc nombreux assister aux conférences du matin et écouter nos experts (représentants de la filière, avocats, politiques, journalistes) avec notamment la présence de :

- Aurélien DELECROIX (Président du Syndicat Professionnel du Chanvre), Charles MOREL (Président de l'Union des Professionnels du CBD) et Jouany CHATOUX (Porte parole de l'Association Française des Producteurs de Cannabinoïdes).
- Aurélien BERNARD, fondateur du magazine [Newsweed](#), premier

magazine français sur l'actualité mondiale et légale du cannabis.

- Maître UZAN SARANO, avocat au Conseil d'Etat qui a soutenu et accompagné le Syndicat Professionnel du Chanvre tout au long de son recours juridique.
- Ludovic MENDES, député de la République En Marche et rapporteur de la mission parlementaire sur le cannabis. Depuis plusieurs années, il est engagé en faveur du marché du CBD.

L'après-midi sera consacré à des échanges entre professionnels avec un mot d'ordre : favoriser le business tricolore et ainsi construire une filière française plus dynamique et concurrentielle !!

Pour plus d'informations sur l'évènement *Happy New Hemp*, veuillez contacter :

Gwenaëlle

Dubois

reseau@syndicatduchanvre.fr

07 63 87 81 23